



112 ha en lutte raisonnée !

Avec un parcellaire plutôt regroupé et de grandes parcelles facilement mécanisables, Jérôme COCUAUD aime les challenges et se fixe des objectifs clairs et lisibles. Il lui est impensable de travailler seul, il veut être accompagné techniquement et partager des idées, avancer, évoluer. Il réduit toujours plus les intrants phytosanitaires. Pour lui, ce n'est jamais une prise de risque mais un état de fait.



© CA Charente Maritime

Travailler en groupe

Description de l'exploitation et de son contexte

Localisation

Chérac / Charente-Maritime

Types de productions / Appellations

Vins de base distillation
Cognac Borderies

Objectifs de rendement

12 hl d'alcool pur / ha

Commercialisation :

Négoces en eaux de vie jeunes et rassises

Autres ateliers

Jachères semées
Filière bois (peupleraie, merisier, noyer, bois et taillis)
Chênes truffiers, oliviers

Main d'œuvre

9,5 dont 3 salariés occasionnels pour les travaux de la vigne

SAU

Total : 145 ha
SAU Vigne : 112 ha
Système de culture DEPHY : 112 ha

Le système initial

Le système initial est conduit en production raisonnée, avec des résultats techniques satisfaisants. Le sol est entretenu par désherbage chimique du cavaillon et d'une allée sur 2, l'autre inter rang est enherbé. Le rendement visé est celui du rendement de l'appellation.

Jérôme COCUAUD met en application toutes les techniques de réduction des intrants phytosanitaires, fongicides et herbicides.

Pour atteindre les objectifs

Afin d'atteindre les objectifs en termes de réduction d'intrants, trois principes sont appliqués :

- Utiliser différents outils d'aide à la décision pour l'application des traitements fongicides;
- Assurer la qualité de la pulvérisation;
- Limiter le recours aux herbicides.

Evolutions récentes

Les évolutions les plus récentes observées sur le vignoble sont l'utilisation de l'outil Optidose® afin de raisonner les doses de fongicides appliquées contre le mildiou et l'oïdium en 2010, l'arrêt du désherbage chimique d'une allée en 2012, la mise en place de couverts végétaux en 2017, le « 0 herbi » sur 30 ha en 2020 et le désherbage mécanique du demi-cavaillon sur 80 ha en 2023.



Description du Système de Culture DEPHY

Cépage(s) : Ugni blanc

Appellation(s) : AOP Cognac

Mode(s) de conduite : Guyot double

Densité : 3030 pieds / ha
(2,70m x 1,10m)

La force du collectif

Les groupes de lutte raisonnée Viti'tech – 9 réunions par an animées par un conseiller Chambre d'agriculture pour faire le point sur la situation du vignoble, s'approprier les outils d'aide à la décision, échanger, se comparer, évoluer.

Le Groupe DEPHY Ecophyto – En partant d'un diagnostic précis de son exploitation, bâtir un plan d'action dont la mise en place est facilitée par l'accompagnement de l'Ingénieur Réseau et les échanges entre pairs. Un projet collectif fédère le groupe et permet d'approfondir les sujets. Elargir sa réflexion sur un système de culture global, échanger, se comparer, évoluer, transférer son savoir.

Le groupe 30 000 Ecophyto – S'appuyer sur les réussites du réseau DEPHY pour accompagner un maximum de viticulteurs vers la réduction des phytos. Gagner du temps dans le transfert en mobilisant des méthodes, outils et des leviers qui fonctionnent, toujours en collectif. Transférer ses méthodes de travail, échanger.

Témoignage du viticulteur

©CA Charente Maritime



Depuis quand avez-vous rejoint les groupes ?

«En 2009, j'ai adhéré au groupe de lutte raisonnée du secteur de Burie. Je travaillais en individuel avec un

conseiller Chambre d'agriculture mais je souhaitais vraiment échanger avec d'autres viticulteurs pour confronter les différentes stratégies et les évaluer. Aujourd'hui, le groupe de Burie est devenu celui de Chérac, plus adapté à mon secteur car de nombreux viticulteurs ont compris l'intérêt de travailler en groupe et nous avons ainsi pu former de nouveaux groupes. J'adhère aussi au groupe des Fermes DEPHY Ecophyto animé par la CIA 17/79 depuis 2012. Il me semblait essentiel d'élargir mon horizon. **Aujourd'hui, vous avez atteint un niveau très bas d'IFT, pensez vous avoir encore à apprendre ?**

« On a toujours à apprendre. J'ai besoin d'être accompagné techniquement, surtout pour me rassurer et éviter des erreurs qui pourrait être fatales. Avec l'agrandissement de mon exploitation, je découvre des sensibilités aux maladies que je n'avais pas encore et je dois de ce fait adapter mon programme. La réglementation évoluant sans cesse, il me paraît inconcevable de travailler seul, j'ai besoin des autres pour avancer. Mon prochain projet est l'investissement de matériels d'entretien mécanique du cavaillon, je sais que des viticulteurs sont bien avancés sur le sujet, je veux confronter nos idées, nos expériences pour faire les meilleurs choix.

Je souhaite limiter au maximum l'impact de mon exploitation sur l'environnement et bien sûr avec un maintien de mes rendements. La robotisation, les capteurs embarqués... feront partis des éléments qui me permettront d'atteindre ces objectifs».

Le regard de l'ingénieure réseau DEPHY



©CA Charente Maritime

« Le travail en groupe est essentiel. S'appuyer sur des techniques testées et approuvées par des viticulteurs pour transférer aux autres est la base du métier de conseiller. Nous avons besoin de viticulteurs dynamiques et motivés, prêts à mettre en place des essais pour, démontrer, tester, et transférer des méthodes, des stratégies.

Jérôme COCUAUD s'est approprié tous les outils d'aide à la décision à disposition des viticulteurs : observations, TNT, Optidose®, échanges, qualité de pulvé, engrais verts.... Il les utilisent à bon escient sur une grande surface en limitant la dépendance aux produits phytosanitaires. C'est une vraie réussite! Un atout majeur pour l'ensemble de la profession, un pilier sur lequel on peut s'appuyer pour défendre nos idées et pouvoir montrer qu'il est possible de réduire les phytos en maintenant un haut niveau de productivité ».

Les performances du système de culture

Usage de produits phytosanitaires : l'IFT

	Initial	2012	2013	2014	2015	2016	2017*	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Herbicides	1,78	1,39	0,91	1,19	0,64	0,56	0,46	0,47	0,61	0,81	0,34	0,34	0,30
Insecticides	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
(traitements obligatoires)													
Fongicides	11,92	11,11	10,35	11,03	10,36	8,4	5,36	7,11	5,33	8,81	6,29	4,52	4,7
TOTAL	16,2	15	13,76	14,72	13,5	11,46	8,32	10,08	8,44	12,12	9,13	7,36	7,5
dont biocontrôle							0,00	0,61	0,50	0,90	0,68	0,69	0,75

Conditions climatiques et pressions biotiques

La commune de Chérac est une commune contaminée par la flavescence dorée avec 3 traitements obligatoires à réaliser chaque année.

L'arrêt du désherbage chimique de l'allée en 2012 a permis de réduire l'IFT herbicides. La réduction des herbicides a été poursuivie avec une acceptation plus importante d'adventices sous le cavaillon, sans concurrence hydrique. Depuis 10 ans, M. COCUAUD s'est totalement approprié les outils et pilote sa protection au plus juste des besoins.

**2017 changement de mode de calcul de l'IFT basé sur la dose homologuée cible*

Autres performances

Autres indicateurs		Evolution	Remarques
Charges	Charges de mécanisation	↗	
	Charges phytos	↘↘	Achat d'intercepts et travail du sol inter rang
	Charges totales	↗	
Temps de travail		↗	Augmentation des observations du vignoble
Rendement		→	Aucun impact sur le rendement
Niveau de maîtrise	Adventices	→	Intervention selon les observations lors de conditions climatiques clémentes
	Maladies	↗↗	Connaissances accrues des maladies et des produits
	Ravageurs	→	Peu de pression sur le vignoble

Autres commentaires

Sur tous les îlots du vignoble, des fosses pédologiques ont été observées et décrites afin de connaître précisément l'état des sols et leurs éventuels besoins spécifiques. Aujourd'hui, sur une partie du vignoble, Jérôme COCUAUD a fait le choix de la mise en place d'engrais verts pour leurs effets structurants sur le sol, leurs intérêts sur la vie biologique, la matière organique stockée et les éléments nutritifs apportés.

Document réalisé par Laetitia CAILLAUD, Ingénieure réseau DEPHY ECOPHYTO

